

BELFORTHABITAT

Des aides pour les propriétaires modestes

Le Grand Belfort propose un accompagnement technique et financier aux propriétaires et copropriétaires du quartier Belfort-Nord et de l'avenue Jean-Jaurès. Objectif : améliorer l'habitat et faciliter la réhabilitation énergétique.

H

C.L. Meslot, président du Grand Belfort.



Plus de 4 millions d'euros vont être injectés dans cette opération d'amélioration de l'habitat privé dans le quartier Belfort-Nord ainsi que le secteur de l'avenue Jean-Jaurès. Photo Xavier GORAU

ier matin, a été dévoilée l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) pour le quartier Belfort-Nord et l'avenue Jean-Jaurès, menée par le Grand Belfort. « Cette requalification de l'habitat privé est un axe majeur de notre programme local de l'habitat 2016-2021. Cette opération sur l'habitat dans ces deux secteurs urbains fragilisés est complémentaire des actions menées par la Ville pour la redynamisation de l'avenue Jean-Jaurès. Pas moins de 4 millions d'euros sont alloués à ce dispositif », a commenté Damien



200 logements et 145 immeubles sont concernés

De nombreux partenaires sont associés à ce vaste chantier de travaux, programmés sur les cinq ans à venir : État, Agence nationale de l'habitat (Anah), conseil départemental, Action Logement, Procivis, UNPI 90 ou encore le cabinet Urbanis, opérateur en charge de l'accompagnement des particuliers. Le périmètre d'action de ce dispositif est un rectangle, avec comme limites la voie ferrée à l'ouest, la Savoureuse à l'est, les rues Dardel, du Bardot et Allende au nord et les rues de Roubaix, Lille et Houbre au sud. Les propriétaires qui le désirent seront donc aidés financièrement afin de soutenir la réalisation des travaux d'amélioration sur ces deux secteurs urbains fragilisés.

« Les objectifs de travaux d'ici 2022 concerneront 200 logements - 130 logements locatifs de bailleurs privés et 70 logements occupés par leurs proprios - ainsi que 145 immeubles (65 immeubles collectifs pour réfections de façades, 10 immeubles pour réfection des parties communes, 60 immeubles en copropriété pour réfection des parties communes ou mise aux normes, 10 copropriétés accompagnées », a expliqué Tony Kneip, vice-président du Grand Belfort, en charge de l'habitat et de la politique de la ville. Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupant leurs logements sous conditions de ressources, aux propriétaires de logements locatifs occupés ou vacants, aux futurs acquéreurs d'un logement, aux syndicats de propriétaires. Les aides pour la réalisation des travaux peuvent aller jusqu'à 50 % de leur montant. Plus de 10 millions d'euros de travaux seraient ainsi générés, au bénéfice des entreprises et artisans locaux du bâtiment. Contacts pour les particuliers : 06 64 91 60 29 ou 03 80 71 17 12 ou « belfort@urbanis.fr ». Permanence les jeudis de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h dans les locaux de l'UNPI 90 au 154 avenue



Jean-Jaurès. ■